

Informations de base	
2025/2515(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Nécessité de faire respecter le règlement sur les services numériques pour protéger la démocratie sur les plateformes de réseaux sociaux, y compris contre l'ingérence étrangère et les biais algorithmiques Subject 2.40 Libre circulation et prestation des services 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias 3.30.16 Ethique de l'information 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet	

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Réseaux de communication, contenu et technologies	-- --
	Services numériques	-- --
	Justice et consommateurs	-- --

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/01/2025	Débat en plénière		
21/01/2025	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2515(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée